

L'évènement



Concours pour le calendrier communal 2021

Avis à tous les photographes amateurs: laissez libre cours à votre inspiration et à votre talent en réalisant des photos sur le thème "Faune et flore de la région". Les images des gagnants illustreront le calendrier communal 2021.

Détails et règlement :

«Faune et flore de la région»

Concours photo pour le calendrier communal 2021

Avis à tous les photographes amateurs: Laissez libre cours à votre inspiration et à votre talent en réalisant des photos sur le thème «Faune et flore de la région ».

Les photos lauréates illustreront le calendrier communal 2021. Le concours est ouvert à tout photographe non professionnel. Pour le détail, consultez le règlement du concours ci-dessous.

Attention: le dernier délai pour nous faire parvenir vos photos est fixé au **30 septembre 2020**.

RÈGLEMENT

La participation au concours est gratuite et ouverte à tous les habitants de Plan-les-Ouates, à l'exclusion des membres du personnel de la Commune de Plan-les-Ouates. Tous les participants doivent avoir plus de 16 ans.

Thème du concours

Le thème du concours est «Faune et flore de la région ».

La photo doit être prise sur la commune de Plan-les-Ouates ou l'une de ses communes limitrophes. Les photomontages et les images à caractère illicite ou malveillant ne seront pas pris en compte. Si des personnes sont présentes sur la photo, le photographe devra s'assurer de leur accord.

Droits d'auteur

Toutes les images doivent être exemptes de droits.

Chaque participant garantit qu'il détient les droits exclusifs sur l'image (les images) transmise(s) et autorise la Commune de Plan-les-Ouates à publier, imprimer et utiliser cette (ces) image(s) sur tous ses supports (multimédia, impression, publications, etc.), dans le cadre du calendrier communal 2021.

Format des photos

Le format du calendrier étant horizontal, les photos verticales ne pourront pas être prises en compte.

Chaque photo doit faire au minimum 5 Mb, 300 dpi, et le nom du fichier doit obligatoirement suivre le modèle suivant:

Nom_prenom_lieu_jjmmaa.jpg

Inscription gratuite

Lors de l'envoi de leurs photos, les participants mentionneront leurs nom, prénom, adresse, numéro de téléphone et date de naissance.

La réception des photos fait office d'inscription.

Envoi

Les photos doivent être envoyées sur CD, clé USB ou par courriel à l'adresse suivante :

*Concours de photos
Commune de Plan-les-Ouates
3, route des Chevaliers-de-Malte
1228 Plan-les-Ouates*

info@plan-les-ouates.ch - objet: "Concours calendrier communal 2021"

Délai d'envoi

Les photographies doivent parvenir à la Mairie le **30 septembre 2020** au plus tard (date limite d'envoi).

Les participants acceptent que leurs photos soient publiées et diffusées dans le contexte de ce concours libres de droits.

Sélection

Les critères de sélection sont:

- l'originalité de l'image ;
- l'esthétique du cliché ;
- l'impact visuel du cliché ;
- le fait de reconnaître Plan-les-Ouates sur l'image est un plus.

Le jury est composé des membres du Conseil administratif. Les gagnants seront avertis par courriel. Aucune correspondance ne sera échangée.

Le règlement peut être modifié à tout moment et sans préavis.

Le concours peut être annulé, prolongé ou raccourci à tout moment et sans préavis.

Les supports de transmission de photos (CD ou clés USB) ne seront pas restitués.

Dernières nouvelles

Suivre l'avancée du chantier des Sciers

L'avancée des travaux du projet urbain des Sciers peut être visionnée en tout temps et par tout le monde, grâce à des photos prises par drone toutes les trois semaines.

Précisions :

Suivre l'avancée du chantier des Sciers

L'avancée des travaux du projet urbain des Sciers peut être visionnée en tout temps et par tout le monde, grâce à des photos prises par drone toutes les trois semaines.

Le projet urbain des Sciers prévoit la construction de 700 logements, dont les premiers seront livrés durant l'année 2020. A ceux-ci s'ajouteront à terme, en plus du complexe scolaire et sportif du Sapay, des commerces, une crèche et des espaces de détente, au cœur d'un parc. Depuis le début de cet immense chantier en mai 2019, tout le monde peut suivre son avancée en se connectant sur le [site internet](#) spécial des grands projets de la Commune.

On y découvre une vision panoramique ou par détails de l'avancée des travaux. Il s'agit de photos prises au moyen de drones. Elles sont réalisées toutes les trois semaines

environ. Des onglets indiquant les dates des prises de vue permettent de suivre l'évolution de cet impressionnant chantier. Le site est mis à jour toutes les six semaines, soit le temps de deux reportages photo par drone. Le pilotage des drones et les images sont réalisés par le bureau HKD Géomatique.

Cette campagne de photos sera poursuivie jusqu'à la livraison des derniers immeubles de ce projet urbain. Le but consiste à informer la population sur l'avancée des travaux du nouveau quartier, ainsi que de conserver une trace de sa construction.

La cuvée 2020 du Festival Ploplage

Atelier d'écriture, maquillage, musique ou encore stands de nourriture: le Festival Ploplage proposera des animations pour tous les goûts, du 9 au 10 juillet.

Programme

PROGRAMME PLOPLAGE 2020		PROGRAMME PLOPLAGE 2020	
du 29 juin au 10 juillet		Deuxième semaine	
Buvette & chaises longues Mail 2000 - Quartier du Velodrome		LUNDI 6	Super Glissade Bazar et bricolage et Raftoball Sensibilisation handicap - Parcours en fauteuil
Première semaine 15h-19h		MARDI 7	Super Glissade Deviner des objets dans un carton par Blend et Martins*, jeux de société et brico'
LUNDI 29	Super Glissade Cup Pong par Shana et Melody*, Tir à l'arc par Evanut Albin*, jeux de société et brico'	MERCREDI 8	Super Glissade Ballon-Cible par Ilhan et Milot*, jeux de société et brico'
MARDI 30	Super Glissade Stand maquillage et Cello-Graph (KVN)	FESTIVAL PLOPLAGE 15H - 22H le jeudi et le vendredi	
MERCREDI 1	Super Glissade Bataille d'eau par Gellia et Maria David*, jeux de société et brico'	JEUDI 9	Super Glissade et Cirque Tir à l'arc par Jiwat et Ahmet*, jeux de société et brico' Festival Ploplage : Atelier écriture: 15-19h Atelier Graff: 16-18h Open-Mic: 18-19h Jo2Plain: 20-21h
JEUDI 2	Super Glissade Stand bazar et bricolage	Stands de nourriture le jeudi et vendredi soir	
VENDREDI 3	Super Glissade et Balancier Bataille Nerf Game par Adam et Louay*, jeux de société et brico'	VENDREDI 10	Balancier et Cirque Maquillage et Graff T-shirt (KVN) Festival Ploplage : Fanfâre Revuelta : 20h30

*Préparé par les animatrices et animateurs juniors, des jeunes habitants de la commune encouragés par la commune pour améliorer leur qualité de programmes de l'été. Ceci n'est possible que grâce à l'appui des Forces de Combats et par le plaisir de PLOPLAGE, d'unir les activités originales volontairement préparées par les jeunes.

Commune de Plan-les-Quaites
Service de l'action sociale et de la jeunesse
T.022 384 69 60 - jeunesse@plan-les-quaites.ch
www.plan-les-quaites.ch

L'actualité des services

Culture

Ne manquez pas le cinéma en plein air

Dès le 16 juillet prochain, des projections de films auront lieu sur La Butte et au Sapay. L'entrée est gratuite, mais l'inscription auprès du Service culturel est obligatoire.



Détails

Cinéma en plein air

Programme de l'été 2020 sur La Butte et au Sapay

Entrée gratuite

Sur réservation auprès du service culturel : T. 022 884 64 60, du lundi au vendredi, de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h.

Les projections sont annulées en cas de pluie.

Soucieux de respecter les règles sanitaires, nous ne pourrions accueillir qu'un nombre limité de personnes en respectant la distanciation et la traçabilité.

Les personnes inscrites ont jusqu'à 10 minutes avant le début de la séance pour se présenter. Passé ce délai, les places seront réattribuées.

Judi 16 juillet 2020, 21h30 : Retour vers le futur

Sur La Butte (Âge légal : 10 ans)

Judi 23 juillet 2020, 21h30 : Good Will Hunting

Sur La Butte (Âge légal : 12 ans)

Judi 6 août 2020, 21h00 : Mars Attacks !

Sur La Butte (Âge légal : 12 ans)

Vendredi 28 août 2020, 20h30 : Toy Story

Sur l'esplanade de l'école Le-Sapay (Âge légal : 7 ans)

Social

Gym senior au parc

Venez bouger avec une monitrice professionnelle tous les lundis pendant l'été! Ce cours, réservé aux 60 ans et plus, est accessible gratuitement et sans inscription.



Précisions

Gym senior au parc

Venez bouger avec une monitrice professionnelle tous les lundis pendant l'été

Tous les lundis du 29 juin au 17 août, de 9h15 à 10h15, participez à une heure de gym en plein air!

Le cours de Gym senior au parc est accessible à toutes et à tous, quel que soit votre niveau. Il est :

- réservé aux 60 ans et plus
- gratuit
- sans inscription

Le cours est donné dans le parc à côté de la Mairie de Plan-les-Ouates. En cas de pluie, il aura lieu sous le préau couvert de l'école du Pré-du-Camp.

Prévoyez une tenue confortable et adaptée à la météo. Il n'y a pas de vestiaire sur place.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter le Service de l'action sociale et de la jeunesse au 022 884 69 60, ou à social@plan-les-ouates.ch

Sport

Un été sportif!

Durant cet été particulier, on pourra profiter de faire du sport à Plan-les-Ouates: la [piscine du Pré-du-Camp](#) restera exceptionnellement ouverte, le programme "[Je cours pour ma forme](#)" aura lieu tous les jeudis, des sessions de [yoga en plein air](#) se tiendront sur La Butte et [Urbain Training](#) proposera des cours alliant marche et exercices.



Police

Tondeuses et taille des haies

La police municipale rappelle que l'utilisation des tondeuses à gazon, ainsi que la taille des haies, sont soumis à des règlements spécifiques.



En savoir plus

Utilisation des tondeuses à gazon

Les tondeuses à gazon sont des appareils d'entretien des espaces verts qui peuvent être très inconfortables pour le voisinage.

C'est pourquoi l'utilisation d'une tondeuse à gazon (et tronçonneuse) est autorisée uniquement :

- du lundi au vendredi entre 8h00 et 19h00 ;
- le samedi entre 9h00 et 18h00 ;
- en dehors des jours fériés.

L'utilisation de ces équipements n'est pas restreinte à une saison précise autrement que par le bon sens et les besoins des pelouses. En effet, comme pour tout comportement bruyant, la règle générale s'applique : les excès de bruit susceptibles de troubler la tranquillité publique sont interdits.

Taille des haies et élagage

Votre police municipale vous rappelle les dispositions suivantes applicables sur l'ensemble du territoire du canton et ceci toute l'année :

- Les propriétaires sont tenus de couper jusqu'à une hauteur de 4,50 mètres au-dessus de la chaussée, toutes les branches qui s'étendent sur la voie publique.
- Les haies ne peuvent dépasser une hauteur de 2 mètres au-dessus de ladite voie.
- Ce travail doit être exécuté à front (= en limite de propriété) des chemins communaux et privés, durant toute l'année selon la loi sur les routes (L 1 10)

- Si la taille ne devait pas être effectuée, la commune pourrait mandater une entreprise qui effectuerait les travaux aux frais des propriétaires.

Et encore...

Fin de la gratuité des sacs en plastique

Distribuer gratuitement des sacs en plastique à la caisse d'un magasin n'est plus autorisé depuis le 1er janvier 2020 dans le canton de Genève. Cette mesure vise à encourager l'utilisation des sacs réutilisables.



Informations

Fin de la gratuité des sacs en plastique aux caisses

Dès le 1er janvier 2020, les sacs plastique gratuits aux caisses des enseignes genevoises seront interdits sur le territoire cantonal. Le Grand Conseil a décidé à l'unanimité, le 1er mars dernier, cette modification légale dont le but est de diminuer l'utilisation de sacs à usage unique. Cette démarche s'inscrit dans la feuille de route 2018-2023 du département du territoire, dont l'une des pierres angulaires est la réduction de la production de déchets incinérables: -25% à l'horizon 2024.

Distribuer gratuitement des sacs plastique à la caisse d'une épicerie ou d'un magasin ne sera plus autorisé dès le 1er janvier prochain. La loi sur la gestion des déchets ainsi modifiée vise à encourager l'utilisation de sacs réutilisables. Les commerçants genevois sont informés spécifiquement de l'entrée en vigueur de cette nouvelle loi. Une affichette leur permettant d'informer leur clientèle à cette nouvelle donne leur a notamment été remise.

Ce matériel d'information est disponible au lien suivant: ge.ch/lc/affiche-sac-plastique.

D'autres mesures à venir

Cette mesure est une première réponse du canton à la pollution alarmante par les résidus de plastique. Cette question revêt une importance particulière dans le plan cantonal de gestion des déchets 2019-2024, qui fait de la lutte contre le gaspillage des plastiques un élément-clé de ses engagements, tant pour des raisons environnementale que de santé publique. Ce document, qui décrit les objectifs en termes de gestions des déchets et les moyens de les atteindre, sera adopté dans le courant du premier trimestre par le Conseil d'Etat.

En Suisse, la consommation annuelle est d'environ 1'000'000 tonnes de matières plastiques, soit 125 kgs par personne, dont 45 kgs sont constitués d'emballages. Les sacs en plastique représentent environ 3000 tonnes. En 2018, 56 millions de sacs plastique jetables ont été remis aux clients des magasins.

[Feuille de route du DT 2018-2023](#)

Pour tout complément d'information: M. Jacques Martelain, directeur du service de géologie, sols et déchets, DT, T. +41 22 546 70 77.

L'agenda communal